

## HORAIRE D'AUDIENCE (PRELIMINAIRE)

DANS L'AFFAIRE d'une évaluation d'une demande de révision de tarification déposée par **La Compagnie d'Assurance Générale Co-operators** pour véhicules de **tourisme** comme indiqué dans un avis d'audience en date du 15 novembre 2018.

---

Dépôt reçu par la Commission .....	15 septembre 2018
Publication de l'avis .....	15 novembre
Date butoir pour demander l'autorisation d'intervenir .....	29 novembre
Conférence préalable à l'audience .....	5 décembre 11:00 (HNA)
Questions écrites des intervenants .....	11 janvier 2019
Réponses écrites de l'assureur .....	18 janvier
2 <sup>ème</sup> ronde de questions des intervenants.....	29 janvier
Réponses à la 2 <sup>ème</sup> ronde de questions de l'assureur .....	6 février
Soumissions finales écrites des parties .....	1 mars
Audience orale (3 jours) .....	19 mars 2019

Lieu: à déterminer

Heure: à déterminer

NB :

- Toute documentation dans la présente affaire doit être circulé à la Commission, ainsi qu'à toutes les parties impliquées selon la dernière liste des parties acheminée
- À moins d'avis contraire, tous les dates butoirs prennent échéance à 17h00 (HNA)